

Côtes-d'Armor. Trois de ports de plaisance gardent leur pavillon bleu

Les ports de plaisance de Saint-Quay-Portrieux, Paimpol et Binic conservent leur pavillon bleu. Ce label international distingue les ports jugés respectueux de l'environnement et de la sécurité.



Yann BARBIER – Maître de port de Binic

Le pavillon bleu évoque davantage les plages que les ports. Binic, Saint-Quay-Portrieux et Paimpol, trois ports de plaisance, ont conservé ce label international qui distingue la qualité environnementale tout en ayant une vocation touristique. 94 communes françaises l'ont décroché cette année.

À l'image des labels décernés par les guides touristiques, le pavillon bleu est attribué sur demande des communes, qui financent les visites de contrôle effectuées pendant l'été. Selon la Fondation pour l'éducation à l'environnement en Europe, en charge des visites, les ports récompensés « **intègrent l'environnement dans la gestion globale du site portuaire : sensibilisation à l'environnement, équipements, services, prévention et réduction des nuisances, déchets et pollutions...** »

[Un coup de pouce aux anguilles](#)

En pratique, ça donne quoi ? Binic possède « **une aire de carénage pour nettoyer les bateaux sur place et éviter de polluer le bassin** », précise le maire, Christian Urvoy. « **Cette année, nous remplaçons la porte d'entrée du port, ajoute Yann Barbier. Elle favorisera la remontée des anguilles dans les rivières, avec des vannes en bout de port pour le leur permettre.** » Chaque année, il faut faire un effort.

« **Mais il y a aussi les petites actions de tous les jours** », précise Yann Barbier. Par exemple, les employés de la capitainerie de la commune nettoient les pontons à l'eau de mer, économisant l'eau douce. Les planches en bois de ces structures sont remplacées par des éléments en plastique recyclé. Les sanitaires sont lavés avec des produits écologiques.

La sensibilisation à l'écologie des plaisanciers est aussi au programme. Le tri des déchets est exigé. Binic se distingue avec ses journées « découverte » du port à destination des personnes à mobilité réduite, enfants et adultes : sorties en mer, pilotage de canot, expositions « sensorielles » faisant appel au toucher des participants.

Le maire de Binic évoque « **un plus en termes de communication** », qui contribue à développer, entre autres choses, le tourisme. Le label parle d'abord « **aux Anglais** », précise le maître de port. « **Ils y font davantage attention.** »

Il s'agit aussi de proposer aux usagers du port davantage de services, comme des pompes pour aspirer les eaux usées des bateaux. Leur sécurité est prise en compte à Paimpol : un défibrillateur et des échelles de secours en cas de chute dans l'eau ont été installés. Un accès aux pontons pour les personnes handicapées existe désormais.

Jean-Louis Bitoux, maître du port de Paimpol, concède : « **Si on colle à la législation en vigueur, on s'approche de la labellisation. Il faut en plus s'engager, chaque année, à améliorer l'accueil et les installations pour ne pas la perdre.** »